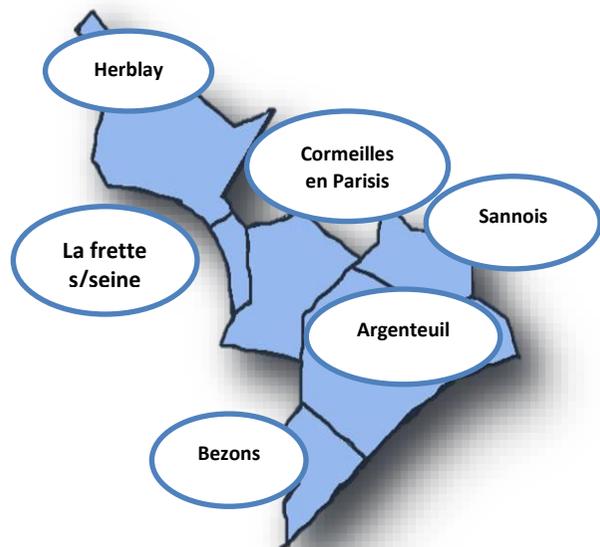


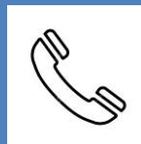
UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE :

- ❖ 1 Psychiatre Responsable d'Unité
- ❖ 1 Cadre de Santé (mi-temps)
- ❖ 1 Psychologue (mi-temps)
- ❖ 5 Infirmiers
- ❖ 1 Médiateur de Santé Pair
- ❖ 1 Conseillère en Economie Sociale et Familiale (temps partiel)
- ❖ 1 Secrétaire Médicale (temps partiel)

Zone géographique : secteurs 95G 05 – 06 – 13



NOUS CONTACTER

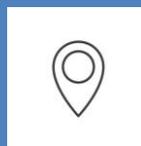


Secrétariat : 01.34.23.29.04

Equipe : 01.34.23.24.60 / 06.64.04.19.83

06.64.04.19.83

@ : idehadpsy@ch-argenteuil.fr



HOPITAL VICTOR DUPOUY

69 rue du lieutenant-colonel Prud'hon

95100 Argenteuil

RDC du Bâtiment Ferenczi

Fléchage à partir du Bâtiment FERENCZI

HOSPITALISATION A DOMICILE EN PSYCHIATRIE

POLE DE PSYCHIATRIE et SANTE MENTALE

Département de Psychiatrie Générale
Responsable de Pôle : Dr C. LAMISSE
Chef de Département: Dr C. LAMISSE
Cadre Supérieur de Santé : Mme H. DOMISSE

Psychiatre responsable de l'Unité :
Dr BAARIR – Tél : 06.42.31.45.19
(Numéro joignable aux horaires d'ouverture de l'HAD)

Cadre de santé : Mme BENDAHMANE



L'Hospitalisation A Domicile (HAD) est une unité de soins qui permet de réduire la durée d'un séjour à l'hôpital ou d'être une alternative à une hospitalisation

NOS MISSIONS

- Assurer des soins dans un environnement familial et permettre la continuité de la prise en soins
- Mettre en place ou assurer la continuité des soins à la sortie de l'HAD : au Centre Médico-Psychologique (CMP), au Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), à l'Hôpital de jours (HDJ), Equipe Mobile en Santé Mentale (EMSM).
- Favoriser la réhabilitation psycho-sociale

QUAND peut-on en bénéficier ?

- Avant ou après une hospitalisation à temps complet
- Suite à une consultation aux Urgences
- Suite à une consultation au CMP

QUI peut en bénéficier ?

Toute personne majeure consentante à une HAD, résidant sur le secteur de psychiatrie dont l'état de santé nécessite des soins continus.

OÙ peut se dérouler l'HAD ?

Au domicile ou sur le lieu de résidence de la personne concernée par l'HAD.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

❖ Qui peut vous orienter ?

Sur indication médicale et avec accord, celui de votre famille/entourage :

Les demandes écrites sont adressées (par mail ou papiers) à l'unité d'HAD via la fiche d'orientation

❖ Quelles sont les modalités de votre admission ?

- L'équipe prend contact directement avec vous ou par l'intermédiaire des soignants de l'unité de soins (si vous y êtes hospitalisé) pour fixer un premier RDV de préadmission.
- A la suite, une ou plusieurs rencontres peuvent se dérouler sur votre lieu de soins, dans nos locaux ou à votre domicile
- Votre admission sera convenue après validation du psychiatre responsable de l'HAD.

❖ Quelle sera votre prise en soins ?

Après avoir désigné une personne de confiance, un projet de soins individualisé au plus près de vos besoins sera co construit avec vous : des visites à domicile (VAD) sont organisées tous les jours (sauf WE/jours fériés), puis espacées selon l'amélioration de votre état clinique.

HORAIRES

Du Lundi au Vendredi :

09h à 17h :

01.34.23.24.60. / 06.64.04.19.83

06.64.02.09.85

Après 17h :

Aux Urgences de l'hôpital Victor Dupouy
(01.34.23.20.01)

Demander le psychiatre de garde par
téléphone au standard (01.34.23.24.25)

Astreinte téléphonique le week-end/Jours fériés:

10h à 17h30 : 06. 64. 04. 19. 83

Après 17h30 :

Joindre le standard du Centre Hospitalier
d'Argenteuil au : 01.34.23.24.25)

Et demander le psychiatre de garde